

Demande d'inscription : transport scolaire

Pour cette rentrée scolaire 2017, il vous est possible de remplir votre demande d'inscription directement sur le site internet **www.moohv87.fr**, rubrique **transports scolaires**.

- Pour une première demande, connectez-vous et inscrivez-vous en quelques minutes.
- Pour un renouvellement, c'est encore plus simple. Munissez-vous de votre identifiant et de votre mot de passe ci-contre et complétez votre dossier en ligne.

Identifiant :

Mot de passe :

IMPORTANT : avant de remplir cet imprimé, lisez attentivement la notice au dos. Ecrire en MAJUSCULE, SVP.

 1^{RE} DEMANDE RENOUELEMENT MODIFICATION

Identité de l'élève

Nom :

Sexe :

 F M

Prénom :

Date de naissance :

Représentant légal

 Parent Tuteur Famille d'accueil Foyer

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal
Ville :

Tél. fixe :

Portable :

 J'accepte de recevoir des informations relatives au transport de mon enfant par SMS.

Courriel :

Scolarité 2017 / 2018

 Externe ou demi-pensionnaire Interne

Etablissement scolaire :

Commune de l'établissement :

Classe :

Options :

Filière : Générale Technologique Technique ProfessionnelleStatut : Scolaire Etudiant Apprenti rémunéré

Ecolier scolarisé dans une autre école que celle de la commune de rattachement : accord du maire du domicile obligatoire



Commune et point de montée

Commune de montée :

Point de montée :

Mode de transport

- Une ligne régulière du réseau "Haute-Vienne en car" (entourer la ou les lignes empruntées).
1 - 2 - 3 - 5 - 7 - 9 - 11 - 12 - 15 - 16 - 19 - 21 - 24 - 26 - 28 - 29 - 36 - 40 - 50 - 61 - 62 - 70 - 81
- Un service de transport scolaire

Les renseignements portés sur ce document feront l'objet de vérifications. Toute fausse déclaration entraînera un nouvel examen du dossier et, le cas échéant, une révision de la participation familiale, voire une exclusion des transports scolaires.

Pour les possibilités de réduction de la participation familiale, voir au dos.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande. Toute modification devra impérativement être transmise à la Direction des transports dans les plus brefs délais.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement et des conditions de transport, et je m'engage à les respecter.

Fait à :

Le :



RETOURNEZ CETTE DEMANDE AU PLUS TARD LE 30 JUIN SOUS ENVELOPPE SUFFISAMMENT AFFRANCHIE À L'ADRESSE SUIVANTE :

Qui est concerné par cet imprimé ?

- Tous les élèves domiciliés hors de l'agglomération de Limoges - Métropole.
- Les élèves domiciliés dans l'agglomération de Limoges (Aureil, Boisseuil, Bonnac-la-Côte, Chaptelat, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eyjeaux, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne, Le Vigen, Panazol, Peyrilhac, Rilhac-Rancon, Saint-Gence, Saint-Just-le-Martel, Solignac, Verneuil-sur-Vienne, Veyrac) et scolarisés hors de cette agglomération.

IMPORTANT :

Le traitement de votre demande nécessite un certain délai. Inscrivez votre enfant le plus tôt possible dès connaissance de sa scolarité.

Les demandes incomplètes seront retournées.

Le retour de votre demande avant le 30 juin vous garantit la délivrance de votre titre de transport avant la rentrée scolaire. Passée cette date, votre enfant sera pris en charge **dans la limite des places disponibles et à un point d'arrêt déjà existant.**

Combien ça coûte ?

Le dépliant « les tarifs » vous indique la participation aux frais de transport qui vous sera demandée cette année scolaire pour la prise en charge de votre enfant. Si vous ne l'avez pas reçu avec votre fiche d'inscription, vous pouvez vous le procurer soit auprès de votre mairie, soit auprès de la Direction des transports ou sur le **www.moohv87.fr**, rubrique **transports scolaires**.

Pouvez-vous bénéficier d'une réduction de votre participation familiale ?

- **Si vous êtes bénéficiaire des minima sociaux, ou si vous disposez de faibles revenus, vous pouvez éventuellement bénéficier d'une réduction de votre participation familiale.**

Cochez cette case :

Afin d'étudier vos droits, joignez une attestation de paiement de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois, sur laquelle figurent votre quotient familial et la composition de la famille. Votre situation s'apprécie au jour de l'inscription.

- **Si vous avez plusieurs enfants bénéficiant de la prise en charge des transports scolaires cette année, vous pouvez bénéficier d'une réduction à partir du 2^e enfant transporté :**

Cochez cette case :

Afin d'étudier vos droits, indiquez les noms, prénoms et dates de naissance de vos autres enfants. Assurez-vous que toutes les demandes nous parviennent en même temps.

Nom	Prénom	Date de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IMPORTANT :

La réduction « sous condition de ressources » ou « 2^e enfant » ne sera pas accordée :

- aux élèves qui ne respectent pas la carte scolaire ;
- ou résidant à moins de 3 kilomètres de leur établissement.